



Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes

INDICATEURS ET CRITERES DE PERFORMANCE

des Grandes Ecoles
de la Région Rhône-Alpes

**Présentation des résultats
de l'année 1999**

Le 17 juillet 2000

Chef de projet : François PERDRIZET, directeur de l'ENTPE

SOMMAIRE

1	EXPLICATIONS GENERALES	4
1.1	Charte d'usage des indicateurs de performance de l'AGERA	4
1.1.1	Rappel des objectifs	4
1.1.2	Engagements pris par les membres de l'AGERA	4
1.1.3	Moyens et usages	4
1.2	Méthode de travail	5
1.3	Les nouveautés apportées en 1999	6
1.4	Le comité de pilotage	6
1.5	Les écoles qui ont répondu à l'enquête : « année 1999 »	7
1.6	Présentation du document	7
2	PRESENTATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR L'ANNEE 1999-2000	9
2.1	Des écoles ouvertes	9
2.1.1	Ouverture internationale : pourcentage de mobilité étudiante	10
2.1.2	Ouverture sur l'international : nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion	11
2.1.3	Ouverture internationale : pourcentage d'étudiants étrangers	12
2.1.4	Ouverture internationale : pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger	13
2.1.5	Ouverture sur la vie active : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs	14
2.1.6	Ouverture sur la société : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture	15
2.1.7	Démarche qualité : pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement	16
2.1.8	Ouverture sur la vie active (démarche qualité) : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises	17
2.1.9	Ouverture sur la société : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes	18
2.2	Débouchés et insertion professionnelle des diplômés	19
2.2.1	Salaire moyen brut de première embauche	20
2.2.2	Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi	21
2.2.3	Adéquation offre/demande : taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis 6 mois	22
2.2.4	Adéquation offre/demande : taux de formation complémentaire	23
2.2.5	Rapport de la durée de stage sur la durée de formation	24
2.2.6	Performance du réseau des anciens : rapport nombre de cotisants/ stock	25

2.3	Appui pour l'innovation et le développement économique	26
2.3.1	Relation entre les écoles et le milieu social économique : prestations hors formation	27
2.3.2	Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours intra par élève	28
2.3.3	Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours inter par élève	29
2.3.4	Relations entre les élèves de l'école et le milieu social économique : taxe d'apprentissage par élève	30
2.3.5	Relations entre les écoles et le milieu social économique : participation aux instances de direction	31
2.3.6	Attractivité auprès des étudiants : pourcentage de Rhône-Alpins intégrés en première année	32
2.3.7	Insertion dans le milieu social économique régional : pourcentage d'embauchés en Rhône- Alpes	33
3	PRESENTATION DES CRITERES DE PERFORMANCE DE L'ANNEE 1999-2000	34
	CRITERE 1 : Evaluation structurée auprès des diplômés	35
	CRITERE 2 : Un projet d'école	37
	CRITERE 3 : Réflexion/action en matière d'entrepreneuriat	39
	CRITERE 4 : Ouverture sociale et humanitaire	40
	CRITERE 5 : Exigence d'un niveau en langues étrangères	40
	CRITERE 6 : Partenariat régulier avec les organismes	41
	CRITERE 7 : Domaines d'application de la démarche qualité	41
	CRITERE 8 : Type de démarche qualité	42
	CRITERE 9 : Préparation à la recherche d'emploi	43
	CRITERE 10 : Adaptation au marché de l'emploi	44
	CRITERE 11 : Flexibilité des contenus pédagogiques	44
	CRITERE 12 : Elaboration d'un projet professionnel	45
	CRITERE 13 : Activités para-scolaires extérieures des futurs diplômés	45

CONCLUSION

1 Explications générales

1.1 Charte d'usage des indicateurs de performance de l'AGERA

1.1.1 Rappel des objectifs

- Usage collectif “ AGERA ”: rendre compte collectivement des principaux éléments caractéristiques des missions des grandes écoles, à leurs partenaires (élèves, parents, entreprises, collectivités), et assurer la promotion des grandes écoles de Rhône-Alpes.
- Usage dans chaque établissement : améliorer la performance, le fonctionnement interne de chacun des membres de l'AGERA ; doter la direction de chaque établissement d'un noyau de tableau de bord.

1.1.2 Engagements pris par les membres de l'AGERA

- Les écoles renseignent chaque année le système.
- Le Président, le Bureau et le Délégué de la AGERA s'engagent à ne pas publier d'information concernant telle ou telle école de la AGERA que ce soit en externe ou en interne à l'AGERA.
- Les écoles sont libres de l'usage des renseignements qui les concernent directement.

1.1.3 Moyens et usages

Les indicateurs ont un usage :

- **interne** : présentés sous forme agglomérée par “ groupes homogènes d'écoles ” ou pour l'ensemble des écoles de l'AGERA, ils permettent à chacun de se situer et d'échanger à l'intérieur de l'Alliance
- **externe** : présentés sous forme agglomérée par “ groupes homogènes d'écoles ” ou pour l'ensemble des écoles de l'AGERA, ils ne sont communiqués et commentés qu'après accord explicite des membres de l'AGERA. Une école pourra communiquer sur elle-même en utilisant des indicateurs labellisés AGERA.

En aucun cas, il ne sera publié des éléments qui permettraient un “ classement ” des écoles entre elles.

1.2 Méthode de travail

La définition d'indicateurs de performance a été lancée en 1996 à l'**initiative de la Conférence des grandes écoles de la Région Rhône-Alpes** (CDGERA).¹ Cette institution, créée en 1987, regroupe 19 écoles d'ingénieurs, 4 écoles de commerce, 3 écoles d'architecture, 8 écoles à enseignement multiple et diversifié (vétérinaire, bibliothèques, arts et techniques du théâtre...). La CDGERA a changé de nom le 2 mai 2000 et s'appelle désormais AGERA (Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes).

L'objectif recherché n'est pas d'évaluer la performance de gestion ou de productivité. Les indicateurs doivent permettre de mesurer la capacité des Grandes Ecoles à **répondre aux attentes de l'environnement économique et social**² et de leurs étudiants.

Auparavant, certaines écoles disposaient déjà de systèmes de mesure de performance, d'autres ne disposaient que de quelques données très générales.

La démarche « Indicateurs de performance » s'est inscrite dans la volonté de **définir des mesures significatives de l'activité des établissements**.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité.

Commencé en mars 1996, le travail sur les indicateurs de performance a d'abord consisté en la **définition** par les Directeurs des Ecoles de **mesures de performances** (ratios) communes à tous les membres, avec l'appui méthodologique d'un cabinet conseil, la CEGOS.

Ces ratios portent sur la formation initiale, l'ouverture vers l'international, sur le monde socio-économique, le placement des diplômés et l'insertion professionnelle.

Trois vagues d'enquêtes ont déjà eu lieu : une première portant sur l'année universitaire 1997-1998, la seconde sur l'année universitaire 1998-1999, la dernière sur l'année universitaire 1999-2000.

Chaque campagne comprenait deux types d'enquêtes : une dénommée « **Indicateurs de Performance** », données quantitatives permettant de calculer des ratios, l'autre appelée « **Critères de Performance** », composée de résultats qualitatifs.

La campagne 1999-2000 **apporte une stabilité et une continuité** à la démarche puisque le nombre d'écoles ayant répondu est stable.

Cependant, bien que le nombre soit le même, la composition de l'échantillon varie légèrement.

Des **nouveautés ont été introduites** (voir paragraphe 3) et cette troisième vague d'enquête permet des comparaisons et une analyse sur un plus long terme.

Attention cependant, au sein de chaque famille d'écoles présentée, le nombre et le type d'école qui a répondu n'est pas le même ce qui rend parfois la comparaison difficile.

A noter qu'une sélection d'indicateurs de performance a été présentée à la presse régionale le 10 mai dernier, qui lui a réservé un accueil très favorable.

¹ Cette démarche bénéficie du soutien de la Région.

² Tutelles publiques (ministères), tutelles consulaires (pour les écoles de commerce), entreprises, partenaires, étudiants, parents d'élèves, médias.

1. 3. Les nouveautés apportées en 1999

En 1999-2000, le comité de pilotage s'est attaché à **améliorer cinq indicateurs**¹, en précisant les modes de calcul et en demandant à chaque école de faire la preuve de la traçabilité de ces indicateurs (en fournissant des pièces justificatives pour le calcul des données).

En effet, le groupe de travail s'est rendu compte, au cours des campagnes précédentes, que le contenu des réponses était parfois différent suivant la façon dont la question était comprise ce qui faussait les comparatifs entre écoles.

Le comité de pilotage a également **mis en valeur quatre critères**² à l'aide de commentaires, afin d'élaborer des fiches de synthèse par thème.

A noter le rôle central du coordonnateur, véritable responsable du système d'information qui collecte auprès des différents services de l'école les informations demandées.

En 1999, le taux de réponse est équivalent à celui de 1998 et il est très représentatif de l'Alliance soit 67%.

1. 4. Le comité de pilotage

C'est l'instance de pilotage de cette action : composée de personnes représentant les différentes écoles membres, il a à sa tête François PERDRIZET (directeur de l'ENTPE) en tant que chef de projet. Le rôle du comité de pilotage est de définir les grandes orientations de la démarche et de prévoir les évolutions à venir.

Les autres membres sont :

- Claudine CHOISNET-LYLAP (INPG)
- Jean DOREY (Ecole Centrale de Lyon)
- Christine KNAUBER (Ecole d'Architecture de Lyon)
- Marguerite PARAIRE (ISARA)
- Daniel VALLAT (Ecole d'Architecture de Lyon)

L'ensemble du travail est coordonné par la Déléguée Générale de l'AGERA (Pascale PAYAN) qui réalise le traitement statistique des enquêtes et la production des rapports de synthèse.

¹ Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs – Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture – Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes – Taux de formation complémentaire – Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation.

² Critère 1 : évaluation auprès des diplômés, – Critère 2 : projet de référence - Critère 3 : politique en matière de création d'entreprise et d'activité - Critère 9 : adéquation entre les compétences des diplômés et celles requises par les employeurs.

1.5 Les écoles qui ont répondu à l'enquête : « année 1999 »

ECOLES D'INGENIEURS

Lyon :

- CPE
- ECL
- ENTPE
- ECAM
- INSA de Lyon
- ISARA
- ITECH

Grenoble :

- Ecoles de l'INPG : ENSEEG, ENSERG, ENSHMG, ENSGI, ENS de Physique

St Etienne :

- Ecole des Mines
- ENISE

ECOLES D'ARCHITECTURE

- Ecole d'Architecture de Lyon
- Ecole d'Architecture de Grenoble Ecole d'Architecture de Saint Etienne

ECOLES DE COMMERCE

- Ecole de Management de Lyon
- ESC Grenoble
- ESC Chambéry

ECOLES A ENSEIGNEMENT MULTIPLE OU SPECIALISE

- Centre Régional Associé du CNAM (St Etienne)
- Ecole Nationale Vétérinaire (Marcy l'Etoile)

1.6 Présentation du document

En 1999, 22 écoles ont répondu à l'enquête. Les données communiquées portaient :

- principalement sur l'année 1999
- pour l'insertion professionnelle des étudiants, sur les promotions 1997 à 1999

Les résultats sont présentés **graphiquement par ordre croissant**.

Une lettre est attribuée à chaque école, ce qui lui permet de situer son positionnement pour chaque graphique présenté.

Cette lettre lui est communiquée confidentiellement lors de l'envoi de ce document.

Dans les **graphiques**, des couleurs ont été attribuées suivant la famille d'école :

Noir : écoles d'ingénieurs

Bleu : écoles de commerce

Vert : écoles d'architecture

Rose : écoles à enseignement multiple ou spécialisé

Attention, figurent dans cette dernière rubrique : Ecole Nationale Vétérinaire, CRA CNAM, Certains ratios ne portent pas sur la totalité de l'échantillon : les résultats aberrants, lorsqu'ils n'ont pu être rectifiés n'ont pas été pris en compte. De plus, les écoles n'ont pas toujours répondu à toutes les questions.

Pour chaque graphique, **les résultats moyens des écoles sont communiqués de façon générale** et ensuite par famille d'écoles.

La moyenne calculée est une moyenne pondérée avec la taille de chaque école. Ils sont ensuite comparés avec ceux de l'année passée.

Les **critères de performance** (données qualitatives), permettant d'éclairer certains ratios, sont présentés en dernière partie.

Le document présente en page de droite :

- le titre et le numéro du ratio
- la définition du ratio
- les résultats 1999
- graphique
- moyenne générale et par école
- commentaires éventuels
- comparaison avec les résultats de l'année passée

D'autre part, dans la partie « Indicateurs de Performance », le document est organisé en **trois grandes rubriques** correspondant aux trois points clés de performance des Grandes Ecoles mis en avant lors de la conception du système :

1) [Des écoles ouvertes](#)

2) [Débouchés et insertion professionnelle des diplômés](#)

3) [Appui pour l'innovation et le développement économique](#)

2 Présentation des indicateurs de performance pour l'année 1999-2000

2.1 Des écoles ouvertes

Indicateurs présentés :

2.1.1. [Ouverture internationale : pourcentage de mobilité étudiante à l'étranger](#)

2.1.2. [Ouverture sur l'international : nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion](#)

2.1.3. [Ouverture internationale : pourcentage d'étudiants étrangers](#)

2.1.4. [Ouverture internationale : pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger](#)

2.1.5. [Ouverture sur la vie active : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs](#)

2.1.6. [Ouverture sur la société : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture](#)

2.1.7. [Démarche qualité : pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement](#)

2.1.8. [Ouverture sur la vie active \(démarche qualité\) : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises](#)

2.1.9. [Ouverture sur la société : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes](#)

2.1.1 Ouverture internationale : pourcentage de mobilité étudiante

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif d'élèves inscrits au cursus Bac+3 et post Bac+3 attestant d'une mobilité vers l'étranger >3 mois en 1998-1999 sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 1999.

La moyenne globale de l'échantillon représenté est de **48%** ; 48% des étudiants des Grandes Ecoles de la région partent à l'étranger pour une période d'au moins 3 mois au delà de Bac+3.

La Région a favorisé cette tendance par une politique volontariste de gestion des bourses.

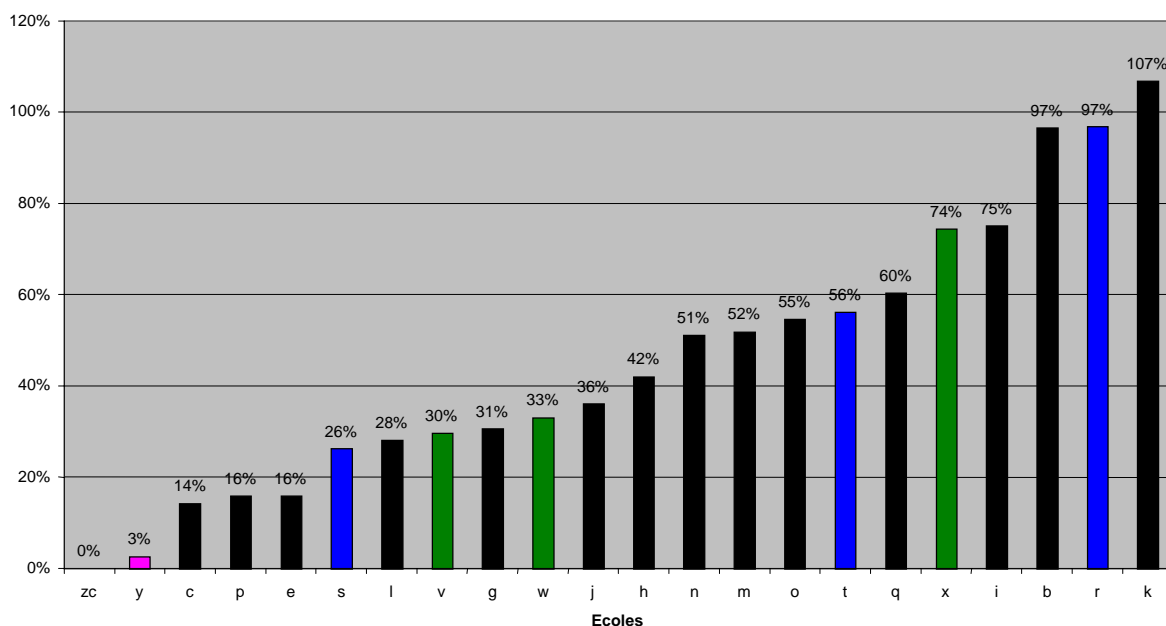
En 1998, la moyenne était de 44% ce qui atteste d'un développement de la politique des grandes écoles en faveur de la mobilité internationale.

La moyenne par famille :

1999 :

- écoles d'ingénieurs : 50%
- écoles de commerce : 60%
- écoles d'architecture : 39%
- autres écoles : 1%

Pourcentage de mobilité étudiante > 3 mois



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

2.1.2 Ouverture sur l'international : nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion

Définition du ratio : il est le rapport du nombre cumulé de semaines passées à l'étranger par les élèves post Bac+3 pour échanges académiques, stages industriels ou linguistiques sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 1999

La moyenne générale est de **12**. Cela signifie qu'un élève passe en moyenne 12 semaines à l'étranger dans la période « post Bac+3 » .

Ceci est la conséquence de la politique des établissements qui encouragent de plus en plus le séjour à l'étranger au cours de la formation.

En 1998, la moyenne globale était également de 12 ce qui atteste d'une stabilité dans le temps passé à l'étranger.

La moyenne par famille :

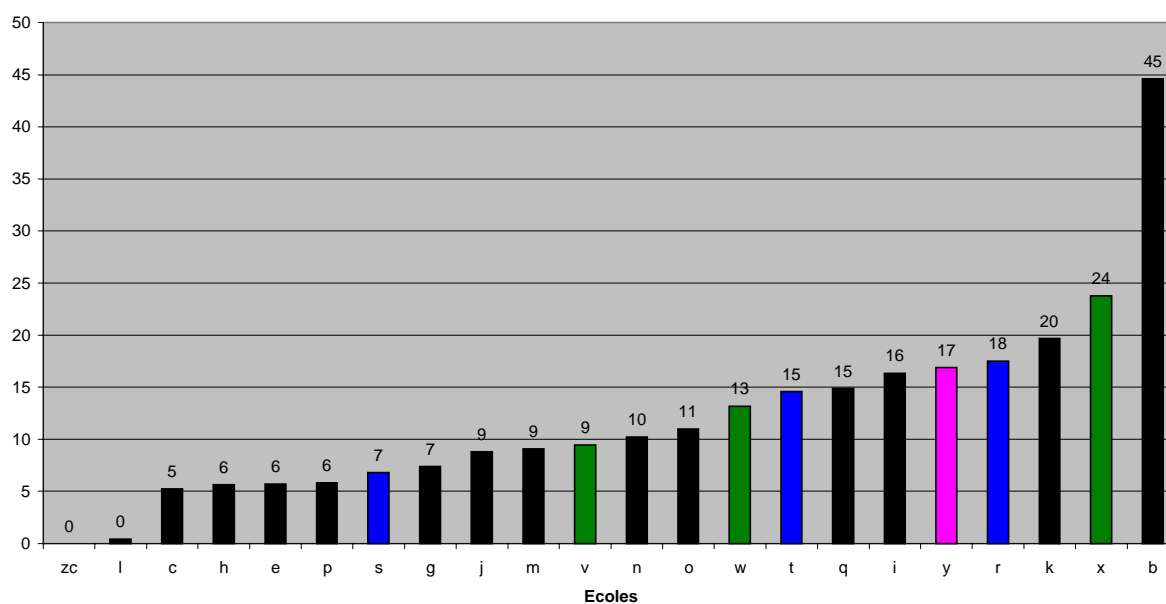
1998 :

- écoles d'ingénieurs : 12
- écoles de commerce : 10

1999 :

- écoles d'ingénieurs : 12
- écoles de commerce : 12
- écoles d'architecture : 13

Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture, Rose : Ecoles diverses

2.1.3 Ouverture internationale : pourcentage d'étudiants étrangers

Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif total d'étudiants étrangers inscrits ou en séjours d'échange en post Bac+3 au 15 octobre 99 sur l'effectif total d'élèves inscrits en post Bac+3 au 15 octobre 1999.

La valeur moyenne en 1999 est de **9%**; en 1998 elle était de 9% également.

La moyenne par famille :

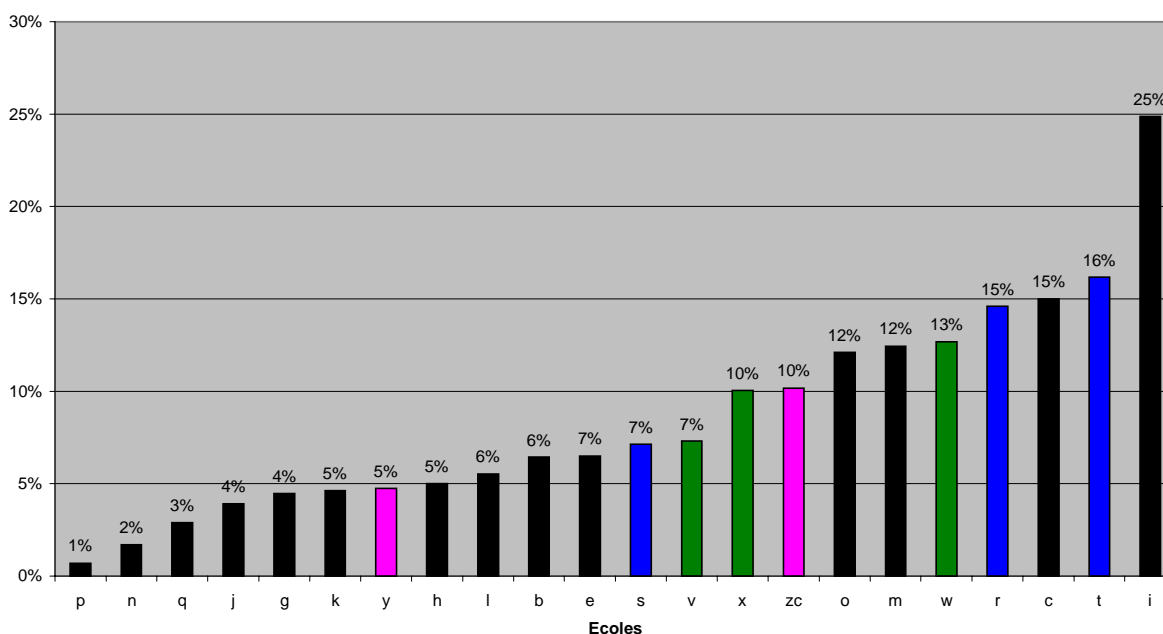
1999 :

- écoles d'ingénieurs : 8%
- écoles de commerce : 11%
- écoles d'archi : 11%

1998 :

- écoles d'ingénieurs : 4%
- écoles de commerce : 10%

Pourcentage d'étudiants étrangers



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.1.4 Ouverture internationale : pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'expatriés et d'étrangers diplômés en 1997 travaillant à l'étranger et ayant répondu à l'enquête sur le nombre de diplômés de la promotion 1997 ayant répondu à l'enquête.

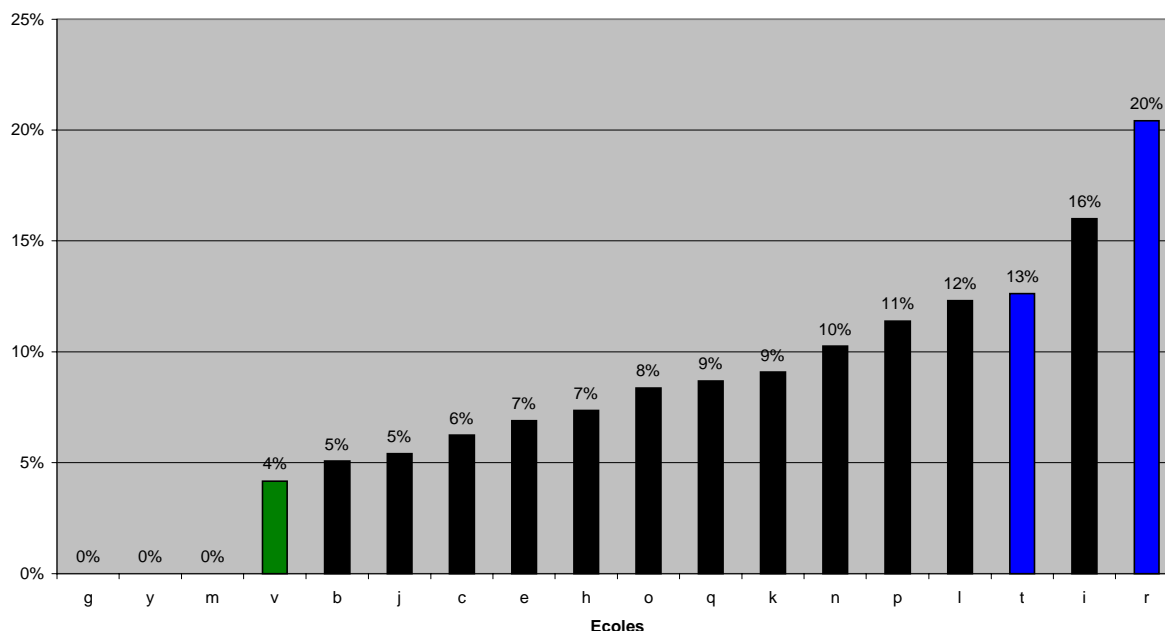
La valeur moyenne est de **7%** ; en 1998 elle était de 8% ce qui, compte tenu des légers écarts de l'échantillon atteste d'une stabilité.

La moyenne par famille :

1999 :

- écoles d'ingénieurs : 8%
- écoles de commerce : 19%

Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

2.1.5 Ouverture sur la vie active : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs

Définition du ratio : il est le rapport de la durée totale en heures par élève programmées consacrée aux enseignements post Bac+3 par projets sur la durée en heures par élève programmées du cursus post Bac+3

La valeur moyenne est de **24%** ; en 1998 elle était de 15%.

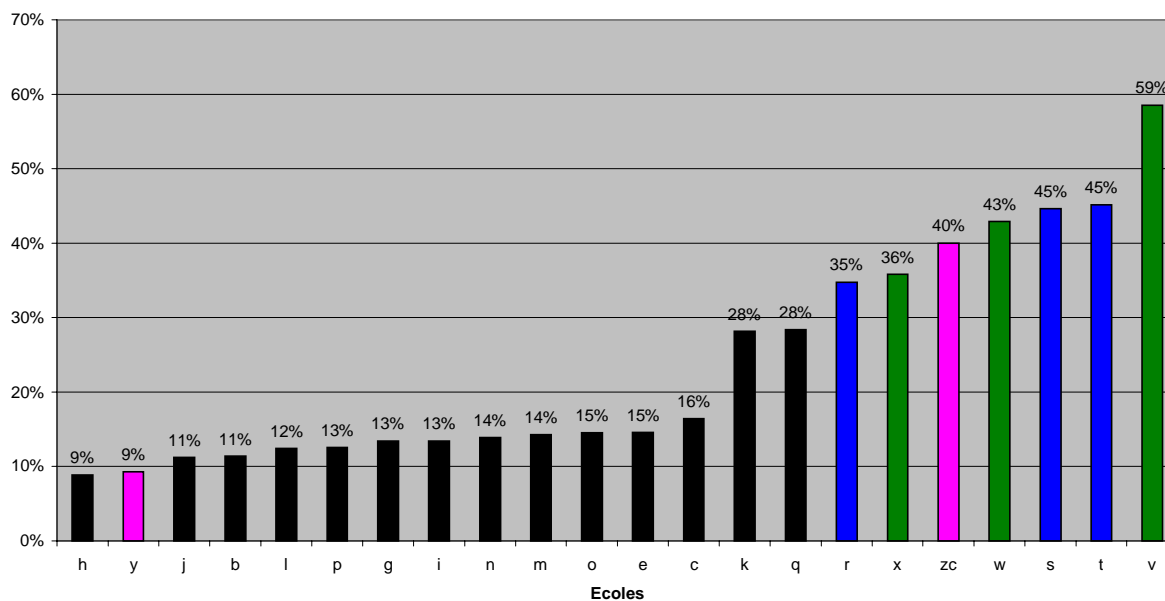
Attention, on enregistre cependant des difficultés dans la compréhension de cet indicateur : pour certaines écoles il ne comprend que des heures d'enseignement liées au projet et de tutorat, pour d'autres, il contient aussi des heures de travail personnel.

La moyenne par famille :

1999 :

- écoles d'ingénieurs : 15%
- écoles de commerce : 41%
- écoles d'architecture : 47%

Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.1.6 Ouverture sur la société : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture

Définition du ratio : il est le rapport de la durée totale en heures élèves programmées consacrée à un enseignement « d'ouverture » par rapport aux matières « standard » de chaque école sur le durée en heures par élève programmées du cursus post Bac+3 (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues).

Matière d'ouverture signifie matière qui n'est pas au cœur de la formation dispensée mais qui constitue une ouverture vers d'autres sujets d'intérêt.

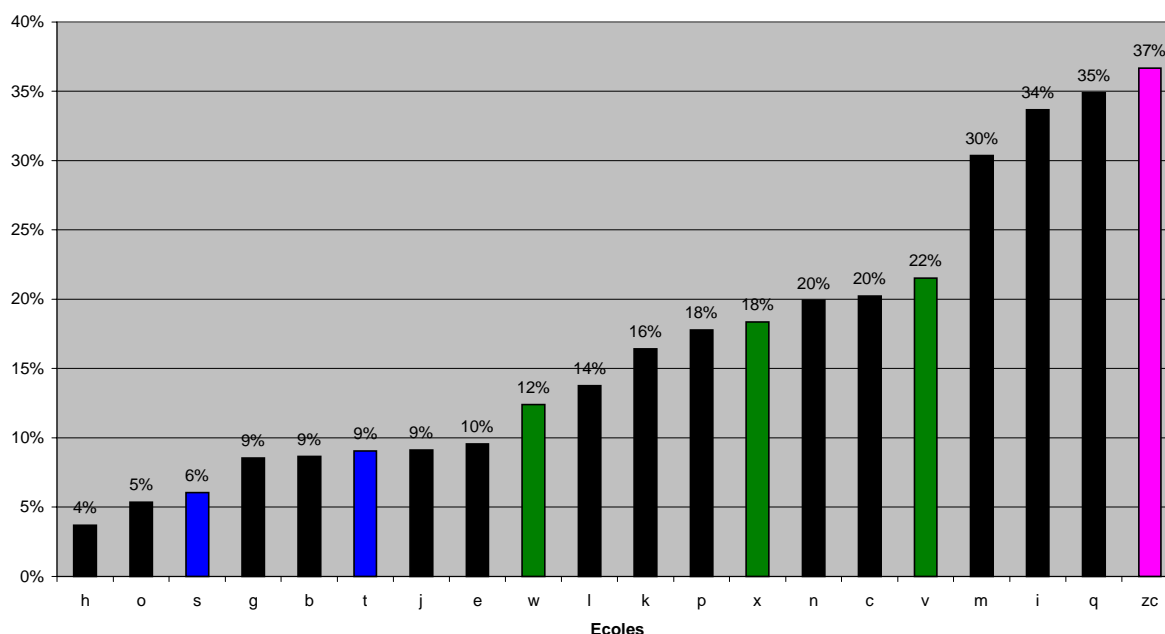
La valeur moyenne en 1999 est de **11%**. En 1998, elle était de 13%.

Cet indicateur est également à prendre avec précaution : si pour les écoles d'ingénieurs et d'architecture, la liste de ce que comprend les matières d'ouverture a été définie, c'est beaucoup plus flou pour les écoles de commerce (qui par définition ont un enseignement ouvert) et les écoles à enseignement spécialisé.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 12%
- écoles de commerce : 6%
- écoles d'architecture : 16%

Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

2.1.7 Démarche qualité : pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement

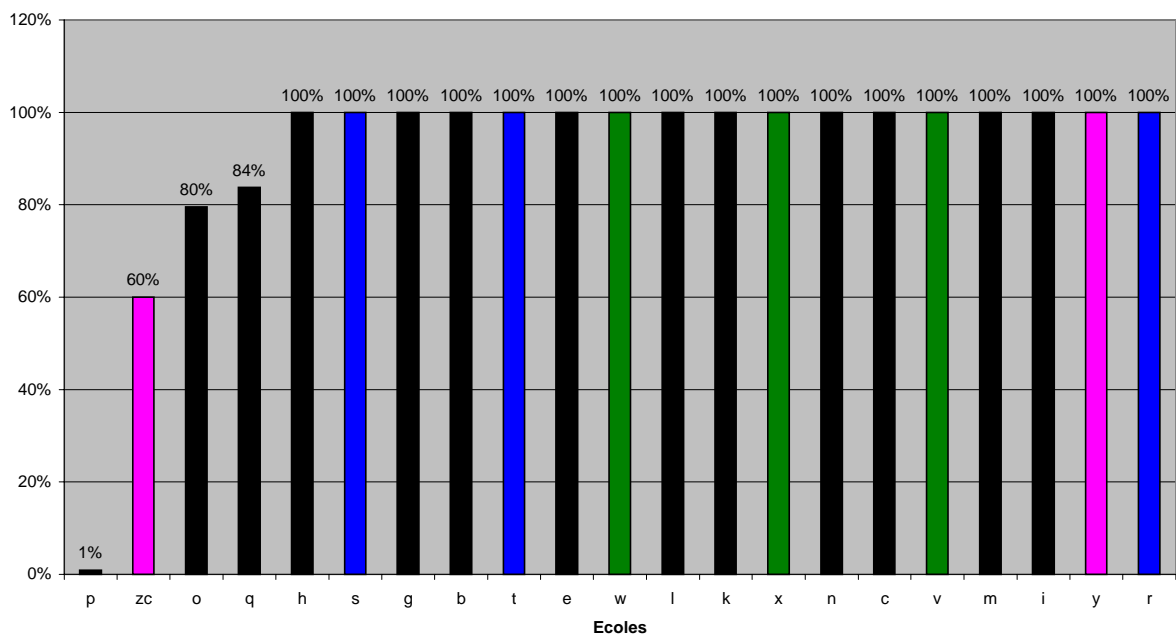
Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'heures par élève d'enseignement post Bac+3 faisant l'objet d'une évaluation au moins annuelle de la part des étudiants sur la durée en heures par élève programmées du cursus post Bac+3 (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues).

La moyenne générale en 1999 est de **90%** ; en 1998, elle était de **75%** ce qui tend à montrer que l'on demande de plus en plus aux étudiants de se prononcer sur la qualité des enseignements.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 56%
- écoles de commerce : 100%
- écoles d'architecture : 100%

Pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.1.8 Ouverture sur la vie active (démarche qualité) : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'heures d'enseignement en équivalent TD du cursus post Bac+3 assurées par des vacataires (non enseignants ni chercheurs rattachés à des établissements publics) sur le nombre d'heures produites par les enseignants et les vacataires (y compris prestations gratuites) sur le cursus post Bac+3.

En 1999, la moyenne générale est de **15%** ce qui signifie qu'en moyenne 15% de l'enseignement est assuré par des professionnels issus des entreprises; en 1998, elle était de 24%.

Cependant, cette différence s'explique par le fait que l'échantillon de réponse n'est pas le même en 1998 et en 1999 (il comprenait deux écoles supplémentaires ayant un fort taux d'intervenants extérieurs).

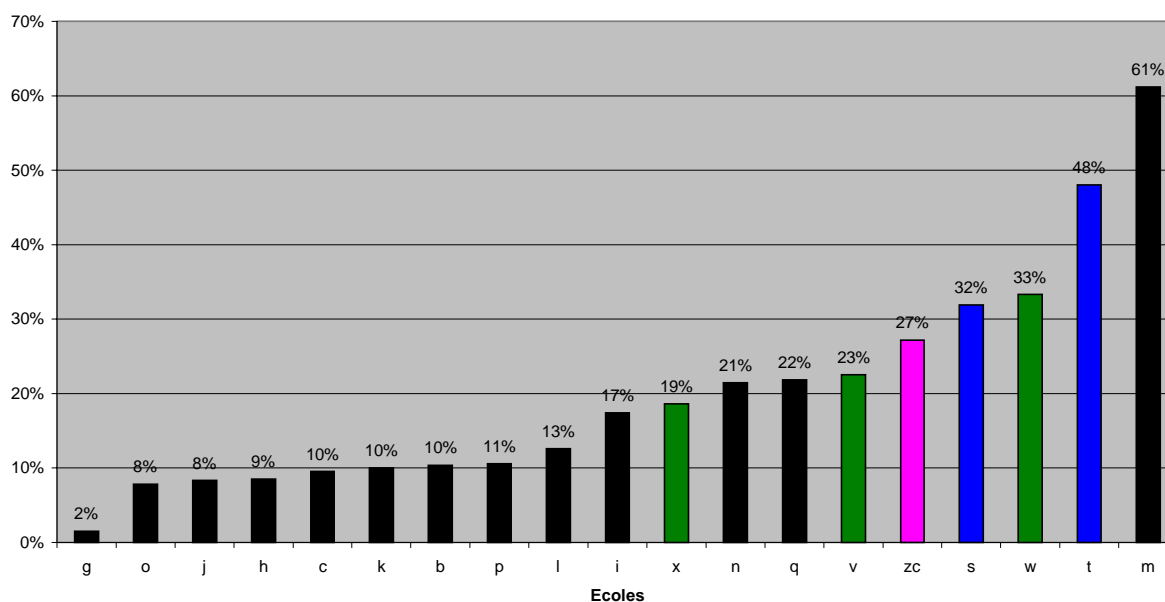
Si on se ramène à un échantillon comparable, on obtient la même moyenne d'une année sur l'autre.

La moyenne par famille :

1999 :

- écoles d'ingénieurs : 12%
- écoles de commerce : 34%
- écoles d'archi : 27%

Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture, Rose : Ecoles diverses

2.1.9 Ouverture sur la société : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes

Définition du ratio : il est le rapport du nombre d'étudiants du cursus Bac+3 et plus déclarant exercer une responsabilité associative ou élective sur l'effectif total d'élèves inscrits au cursus « post Bac+3 » au 15 octobre 1999.

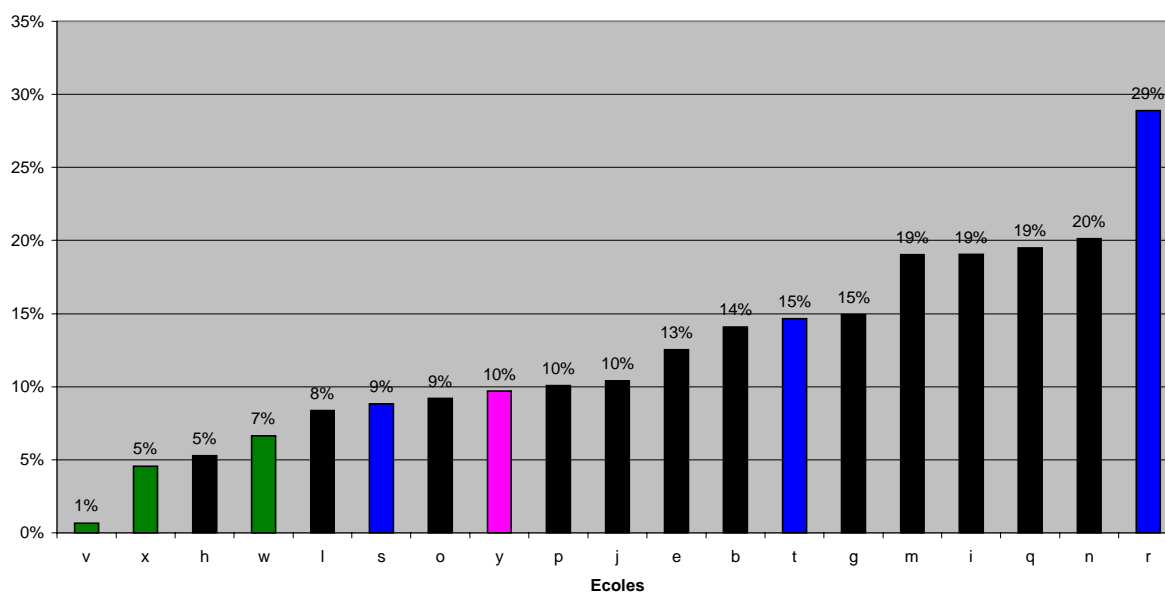
En 1999, la moyenne générale est de **11%** ce qui signifie que 11% des étudiants des grandes écoles de la région sont engagés dans des activités associatives responsabilisantes.

En 1998, cette même moyenne était de 13%.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 6%
- écoles de commerce : 18%
- écoles d'architecture : 5%

Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.2 Débouchés et insertion professionnelle des diplômés

Indicateurs présentés :

2.2.1. [Salaire moyen brut de première embauche](#)

2.2.2. [Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi](#)

2.2.3. [Adéquation offre/demande : taux de diplômés depuis trois ans et en recherche d'emploi depuis plus de six mois.](#)

2.2.4. [Adéquation offre/demande : taux de formation complémentaire](#)

2.2.5. [Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation](#)

2.2.6. [Performance du réseau des anciens : nombre de cotisants/ stock](#)

2.2.1 Salaire moyen brut de première embauche

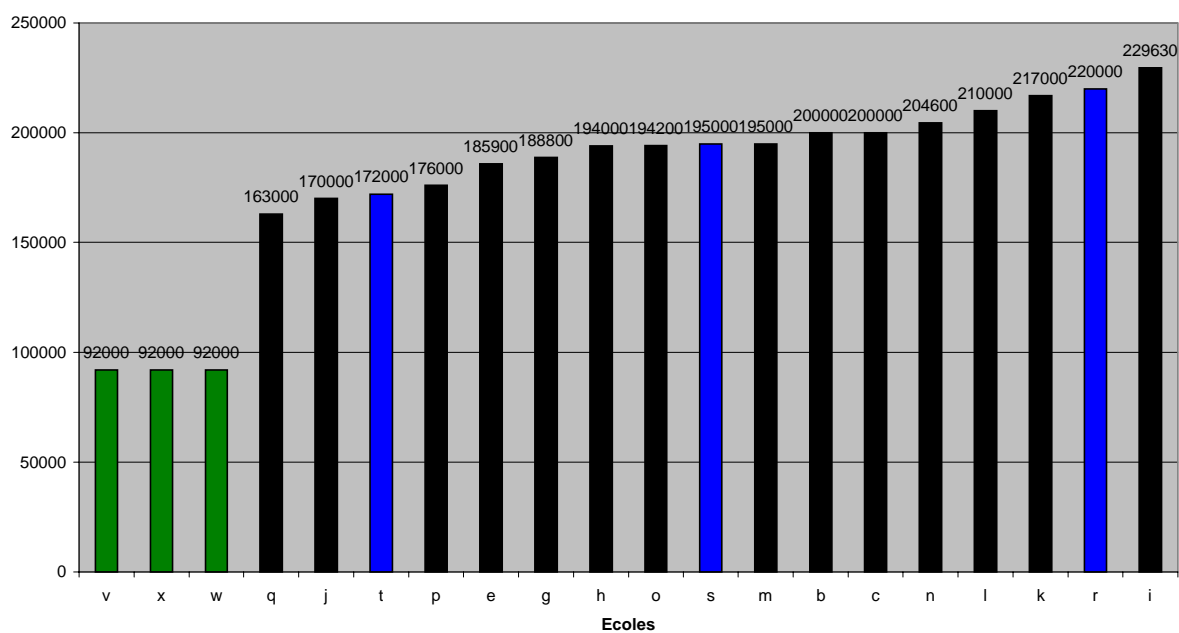
En 1999, le salaire moyen de première embauche est de **196 694 F** ; en 1998, il était de 168 664 F, ce qui atteste d'une tendance à la hausse correspondant à une bonne conjoncture sur le marché du travail actuellement.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 195 647 F
- écoles de commerce : 203 940 F
- écoles d'architecture : 92 000 F

Il est à noter que pour les écoles d'architecture, une proportion importante de diplômés s'installe « en libéral » et ne participe pas à l'enquête.

Salaire moyen de première embauche



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.2.2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

Définition du ratio : il est égal au nombre de diplômés de la promotion 1997 ayant répondu à l'enquête (enquête 1^{er} emploi de la Conférence des Grandes Ecoles) et déclarant avoir trouvé un emploi : avant d'être diplômés (a), moins de 2 mois après le diplôme (b), entre 2 et 6 mois après le diplôme (c), plus de 6 mois après le diplôme (d), **sur le nombre d'étudiants de la promotion 1997 ayant répondu à la question sur le délai de recherche d'emploi.**

Délai d'obtention du 1 ^{er} emploi	Enquête 1998 (%)	Enquête 1999 (%)
a- Avant diplôme	29	36
b- Moins de 2 mois après le diplôme	35	35
c- 2 à 6 mois après le diplôme	22	21
d- Plus de 6 mois après le diplôme	13	7

2.2.3 Adéquation offre/demande : taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis 6 mois

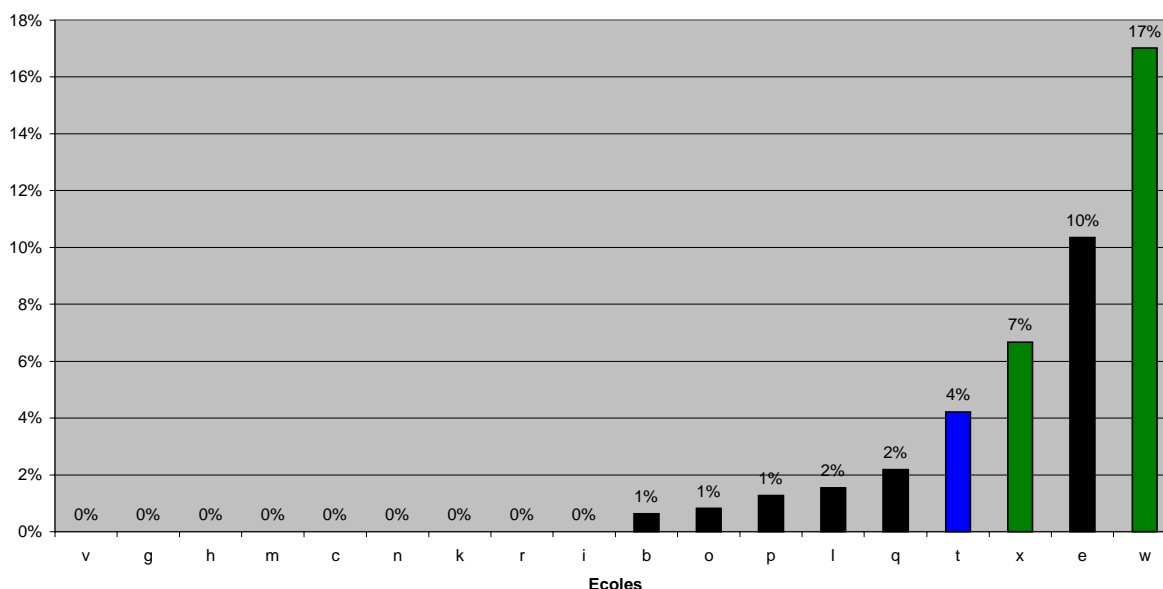
Définition du ratio : il est le rapport du taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois sur le nombre de diplômés de la promotion 1997 ayant répondu à l'enquête et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois.

En 1999, la moyenne générale est de 2% ; elle était de 1% en 1998.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 1%
- écoles de commerce : 1%
- écoles d'architecture : 10%

Taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.2.4 Adéquation offre/demande : taux de formation complémentaire

Définition du ratio : il est le rapport du nombre de diplômés de la promotion 1999 en formation complémentaire et ayant répondu à l'enquête sur le nombre de diplômés de la promotion 1999 ayant répondu à l'enquête

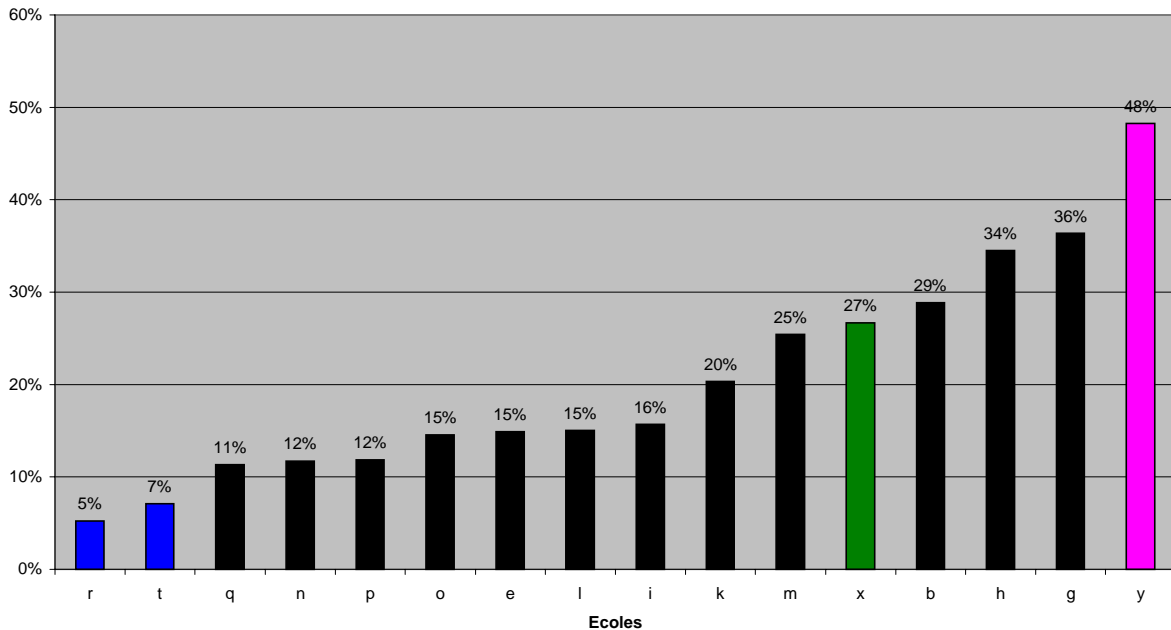
En 1999, la moyenne générale est de **13%** ce qui signifie que 13% des diplômés suivent une formation complémentaire (DEA, DESS, thèse) à la sortie de l'école, cette moyenne était de 20% en 1998.

Cela peut s'expliquer par le fait que la conjoncture économique étant meilleure, les diplômés sont sollicités plus rapidement par des opportunités sur le marché du travail.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 17%
- écoles de commerce : 5%

Taux de formation complémentaire



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

2.2.5 Rapport de la durée de stage sur la durée de formation

Définition du ratio : il est le rapport de la durée cumulée des stages obligatoires, hors projet de fin d'études sur le cursus « Bac+3 et post Bac+3 » sur la durée en heures par élève programmées du cursus post Bac+3 (hors stages).

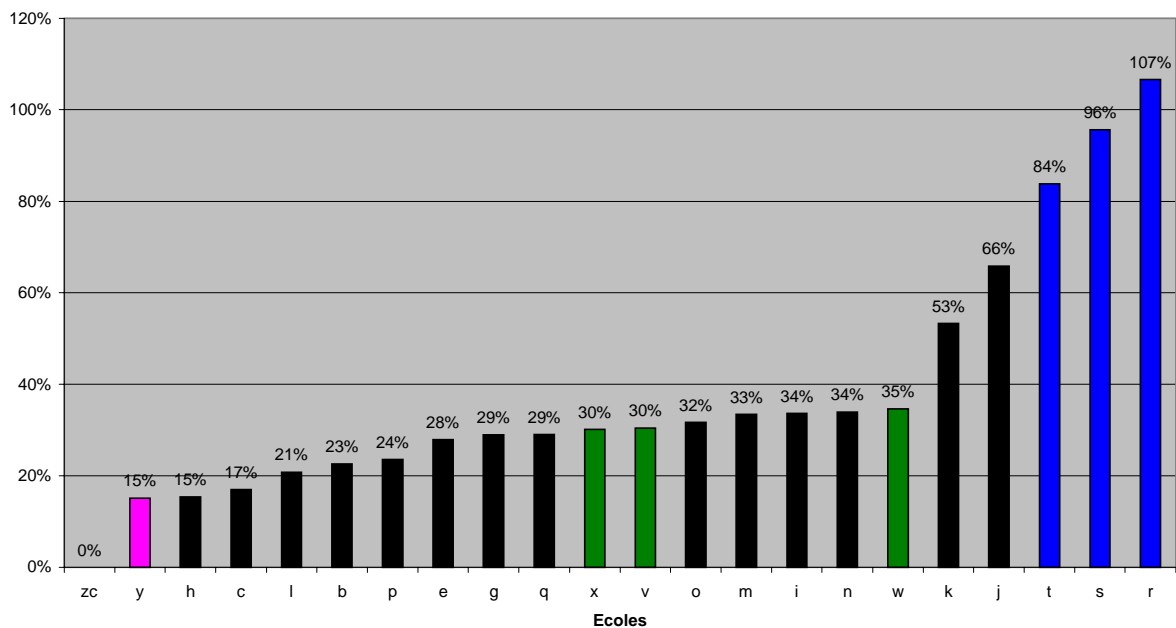
En 1999, la moyenne est de **45%** ; en 1998, elle était de **33%**.

Cependant, on note que la part importante des stages dans la formation est essentiellement le fait des écoles de commerce; pour les écoles d'ingénieurs et d'architecture, elle est à un niveau plus standard.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 30%
- écoles de commerce : 100%
- écoles d'architecture : 30%

Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.2.6 Performance du réseau des anciens : rapport nombre de cotisants/ stock

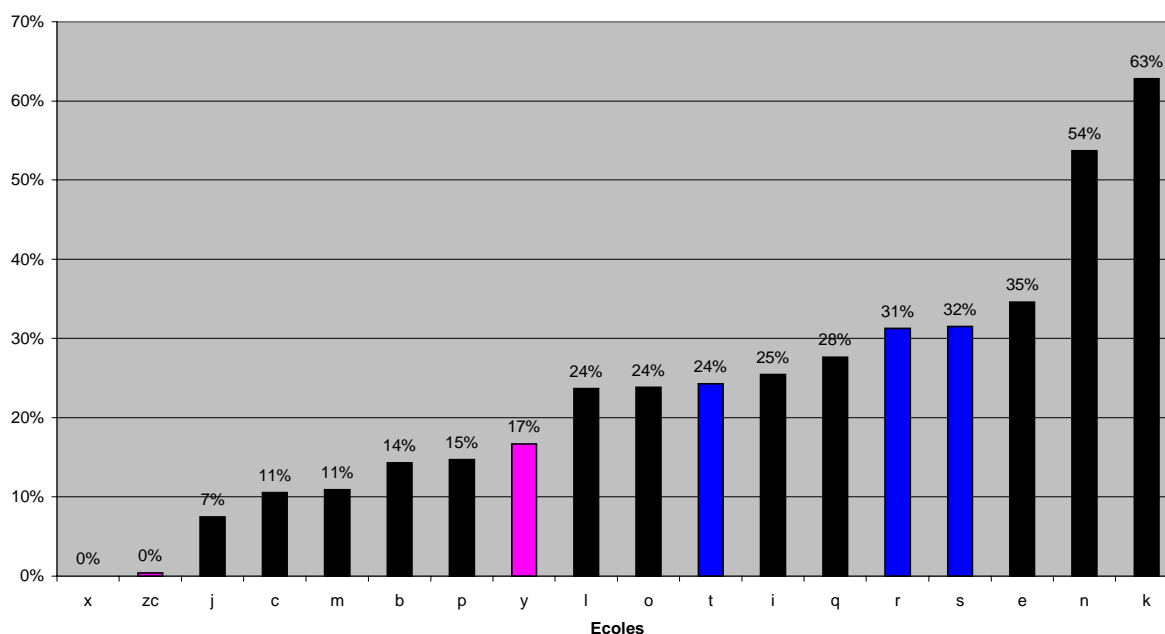
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de cotisants enregistrés par l'Association des Anciens sur l'effectif ou l'estimation des anciens diplômés de l'école vivants (y compris pour la promotion sortie en juin 1999).

En 1999, la moyenne générale est de **21%** ; en 1998, elle était de 15%.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 22%
- écoles de commerce : 31%

Nombre de cotisants / stock



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

2.3 Appui pour l'innovation et le développement économique

Indicateurs présentés

- 2.3.1. [Relations entre les écoles et le milieu social économique : prestations hors formation](#)
- 2.3.2. [Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours intra par élève](#)
- 2.3.3. [Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours inter par élève](#)
- 2.3.4. [Relations entre les écoles et le milieu social économique : taxe d'apprentissage par élève](#)
- 2.3.5. [Relations entre les écoles et le milieu social économique : participation aux instances de direction](#)
- 3.3.6. [Attractivité auprès des étudiants : pourcentage du nombre de Rhône-Alpins intégrés en première année](#)
- 2.3.7. [Insertion dans le milieu social économique régional : pourcentage d'embauches en Rhône-Alpes](#)

2.3.1 Relation entre les écoles et le milieu social économique : prestations hors formation

Définition du ratio : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC facturé par l'école (recherche, prestations, PFE, junior - entreprise, études) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 1999.

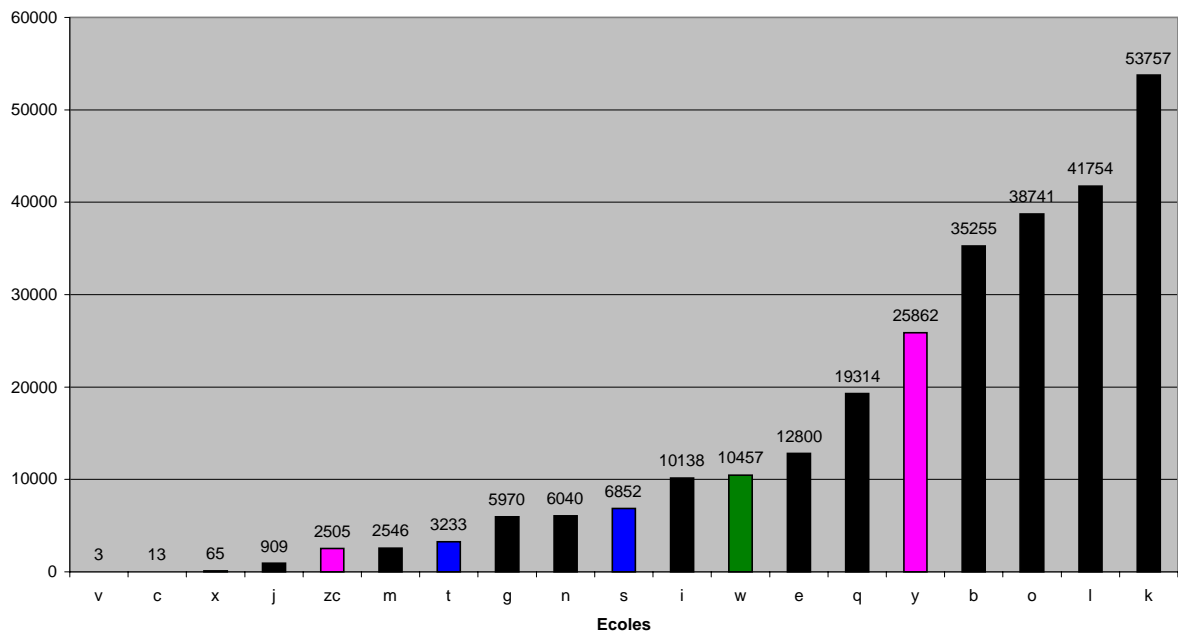
En 1999, la moyenne est de 16 404 F TTC ce qui correspond au chiffre d'affaires moyen par école ; en 1998 elle était de 21 180 F mais l'échantillon de réponse diffère.

Le chiffre d'affaires total des écoles en 1999 est de **229 672 030 F**.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 25 007 F TTC
- écoles de commerce : 6 299 F TTC
- écoles d'architecture : 5 271 F TTC

CA TTC / total élèves 2ème cycle



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

2.3.2 Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours intra par élève

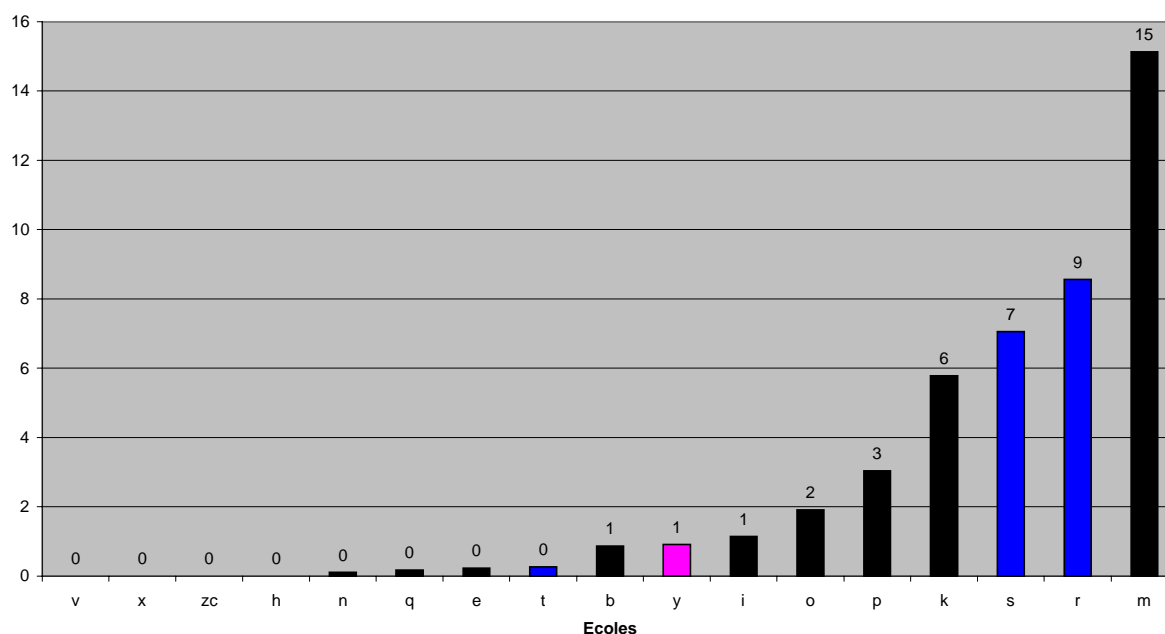
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de jours de formation INTRA facturée à tous clients (publics et privés) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 1999.

En 1999, la moyenne générale est de **3** ; en 1998, elle était de 2.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 2
- écoles de commerce : 7

Formation continue : nb de jours intra / élève



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

Le total de jours de formation en intra est de **37 307** soit 223 842 heures.

2.3.3 Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours inter par élève

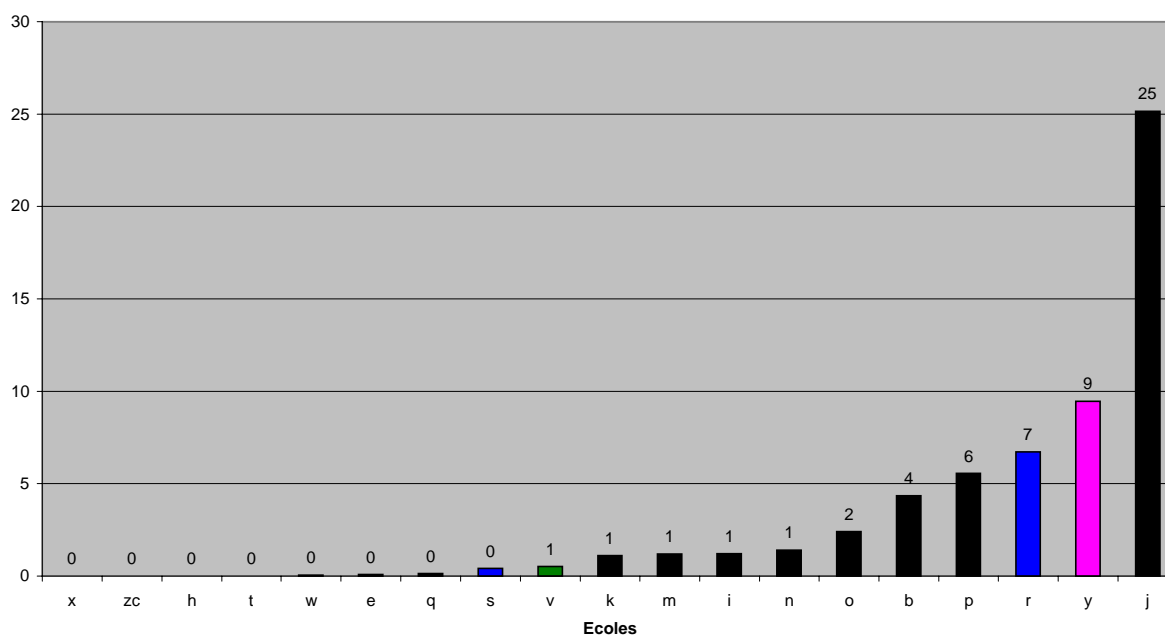
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de jours de formation INTER facturés à tous les clients (publics et privés) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 1999.

En 1999, la moyenne générale est de 3 ; en 1998 elle était de 4.

La moyenne par famille d'école :

- écoles d'ingénieurs : 3
- écoles de commerce : 3

Formation continue : nb de jour inter / élève



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

Le total de jours de formation en inter est de 36 378 soit 218 268 heures.

2.3.4 Relations entre les élèves de l'école et le milieu social économique : taxe d'apprentissage par élève

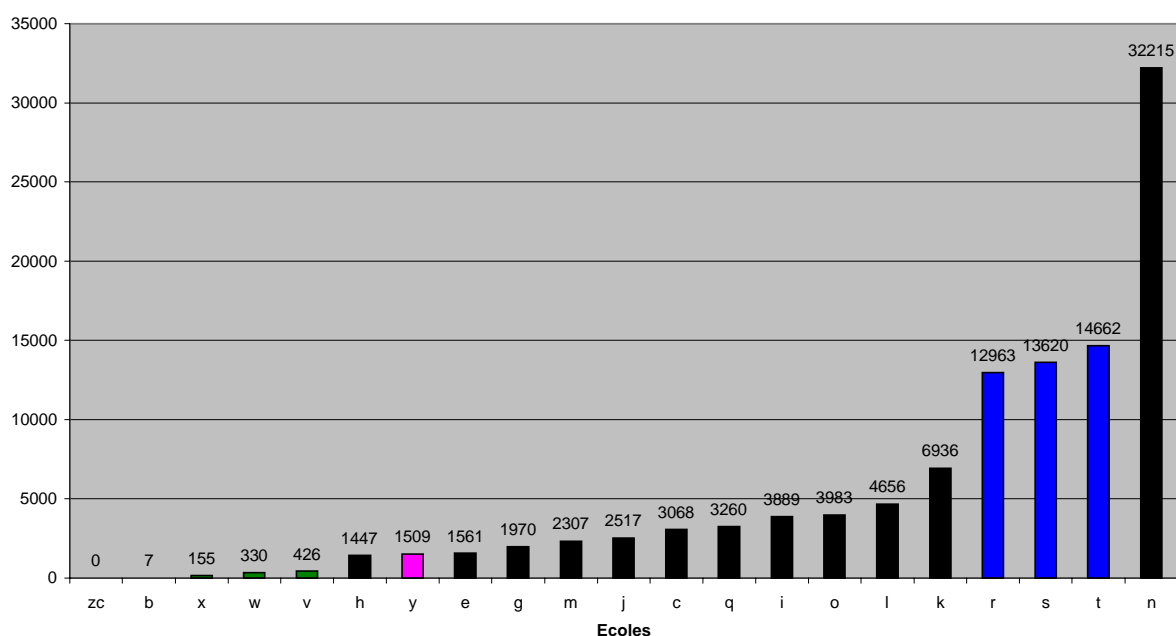
Définition du ratio : il est le rapport du montant de la taxe d'apprentissage affectée à l'école (quota + cadres moyens + cadres supérieurs) par les entreprises (y compris via des organismes collecteurs) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 1999.

La moyenne générale est de **5 731 F** ; en 1998, elle était de 5263 F.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 4 166 F
- écoles de commerce : 13 423 F
- écoles d'architecture : 334 F

Taxe d'apprentissage par élève



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

Le montant total de la taxe d'apprentissage est de 75 736 310 F.

2.3.5 Relations entre les écoles et le milieu social économique : participation aux instances de direction

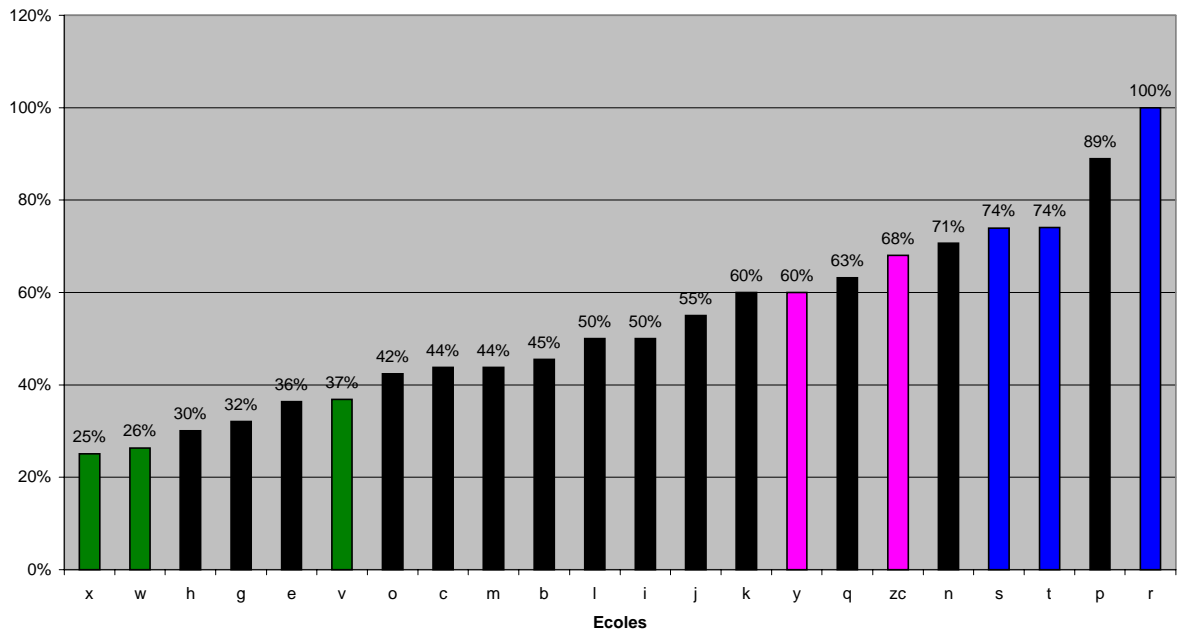
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de socio-professionnels (non universitaires) parmi les administrateurs sur le nombre d'administrateurs (membres du conseil d'administration ou du conseil d'école ou d'instances de substitution).

La moyenne générale est de **55%**. En 1998, elle était de 55% également.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 47%
- écoles de commerce : 85%
- écoles d'architecture : 30%

Participation aux instances de direction



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.3.6 Attractivité auprès des étudiants : pourcentage de Rhône-Alpins intégrés en première année

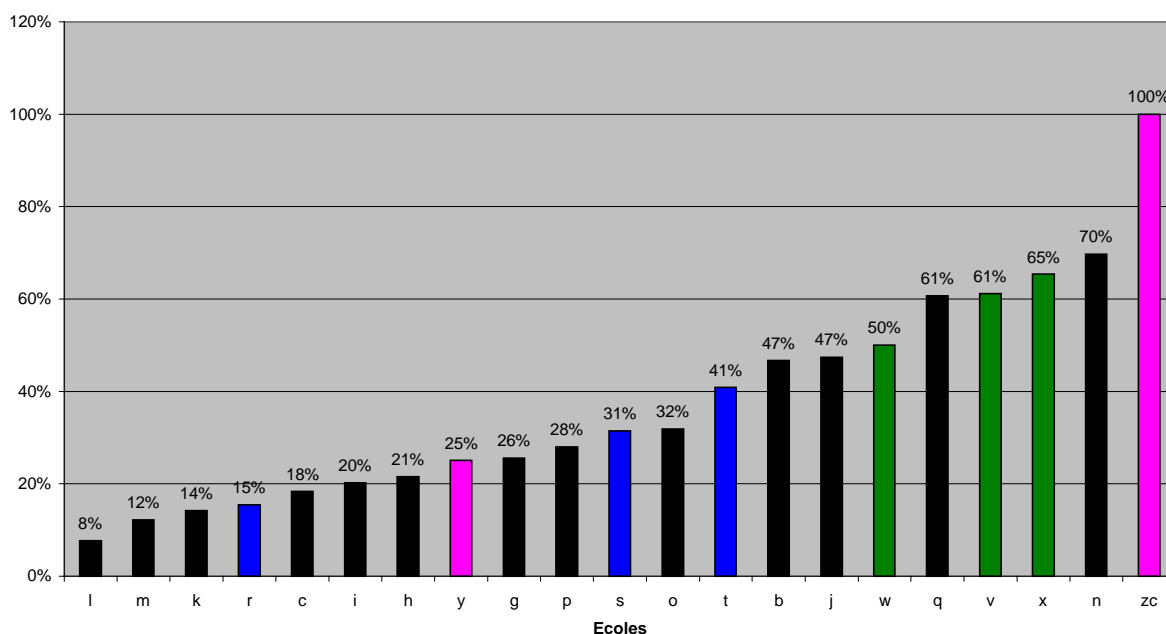
Définition du ratio : il est le rapport de l'effectif cumulé de Rhône-Alpins intégrés à l'entrée de l'école au 15 octobre 1999 sur l'ensemble du cursus (y compris 1er cycle s'il existe) sur l'effectif cumulé intégré à l'entrée de l'école au 15 octobre 1999 sur l'ensemble du cursus.

La moyenne générale est de **32%** identique à la moyenne de l'année 1998 ce qui signifie que 32% des élèves intégrés dans les grandes écoles viennent de Rhône-Alpes .

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 28%
- écoles de commerce : 25%
- écoles d'architecture : 56%

Pourcentage de rhône-alpins intégrés en 1ère année



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,
Rose : Ecoles diverses

2.3.7 Insertion dans le milieu social économique régional : pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes

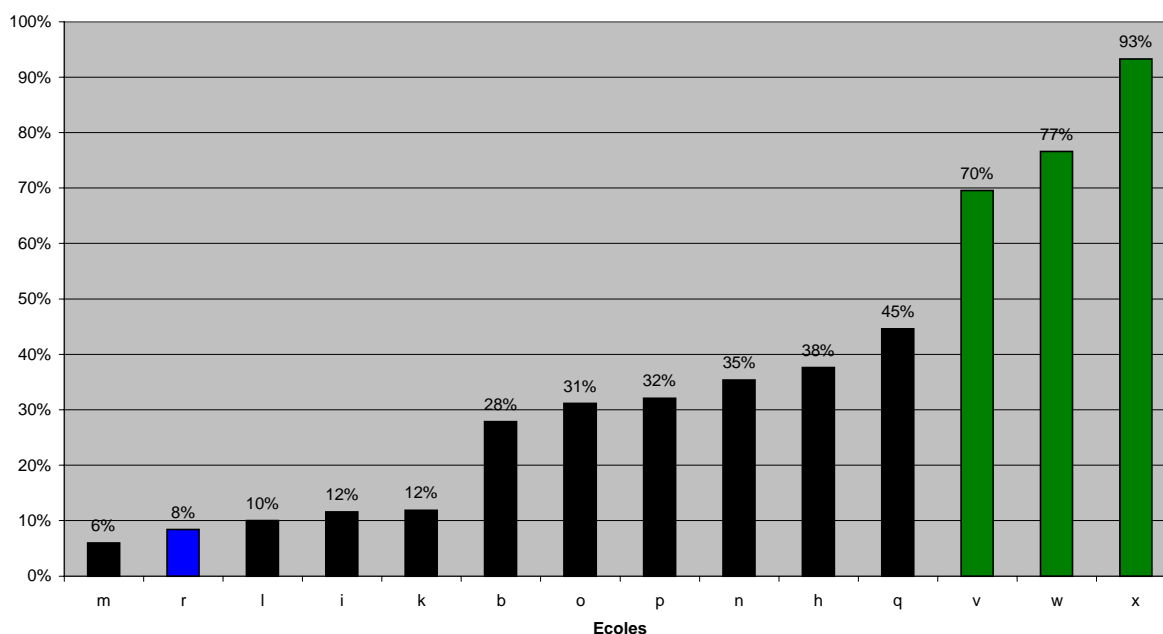
Définition du ratio : il est le rapport du nombre de diplômés des promotions 1997, 1998, 1999 embauchés en 1999 ou début 2000 ayant trouvé un emploi en Rhône-Alpes (et ayant répondu à l'enquête) sur le nombre de diplômés des promotions 1997, 1998, 1999 embauchés en 1999 ou début 2000 et ayant répondu à l'enquête.

La moyenne générale est de **16%** ; en 1998, elle était de 24%.

La moyenne par famille :

- écoles d'ingénieurs : 21%
- écoles d'architecture : 77%

Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes



Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles diverses

3 Présentation des critères de performance de l'année 1999-2000

CRITERE 1 : [Evaluation structurée auprès des diplômés](#)

CRITERE 2 : [Un projet d'école](#)

CRITERE 3 : [Réflexion/action en matière d'entrepreneuriat](#)

CRITERE 4 : [Ouverture sociale et humanitaire](#)

CRITERE 5 : [Exigence d'un niveau en langues étrangères](#)

CRITERE 6 : [Partenariat régulier avec les organismes](#)

CRITERE 7 : [Domaines d'application de la démarche qualité](#)

CRITERE 8 : [Type de démarche qualité](#)

CRITERE 9 : [Préparation à la recherche d'emploi](#)

CRITERE 10 : [Adaptation au marché de l'emploi](#)

CRITERE 11 : [Flexibilité des contenus pédagogiques](#)

CRITERE 12 : [Elaboration d'un projet professionnel](#)

CRITERE 13 : [Activités para-scolaires extérieures des futurs diplômés](#)

CRITERE 1 : Evaluation structurée auprès des diplômés

L'école a-t-elle mis en place et utilise-t-elle une évaluation structurée auprès des diplômés (de type enquête de satisfaction) portant sur un panel significatif ?

L'évaluation est :

	1999-2000	1998-1999
Régulière	81%	59%
Irrégulière	5%	9%
A l'étude	5%	9%
Pas pratiquée	5%	23%
Non répondu	4%	0%

⇒ **Note de synthèse réalisée à partir des compléments d'information fournis dans l'enquête :**

Toutes les écoles pratiquent l'évaluation de leur formation par leurs « clients » : étudiants et diplômés. Certaines les complètent également par des enquêtes auprès des employeurs.

La mesure de la satisfaction des étudiants quant aux enseignements reçus permet d'ajuster et d'améliorer le contenu et la pédagogie de ces enseignements. Réalisée auprès des diplômés et parfois des employeurs, cette mesure entre dans le cadre d'une réflexion plus globale sur l'adéquation entre formation et besoins de la vie professionnelle et sur la préparation à l'entrée dans la vie active.

Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour l'obtenir :

Auprès des étudiants :

L'évaluation des enseignements s'effectue :

- **par enquête auprès des élèves** à la fin de chaque cours ou module d'enseignement. Quelle que soit la forme du questionnaire utilisé, sont évalués :
 - le contenu (définition et atteinte des objectifs, place dans le contexte du cursus ...)
 - la pédagogie
 - le contrôle
- **au sein de groupes de réflexion** dans lesquels sont représentés la direction, les enseignants et les étudiants,
- **par des rencontres régulières entre la direction des études et les délégués étudiants.**

Auprès des diplômés :

L'enquête « premier emploi » de l'Alliance des Grandes Ecoles, complétée par des questions spécifiques sur la formation, est l'un des principaux moyens utilisés pour réaliser l'évaluation auprès des diplômés.

D'autres études sur l'insertion professionnelle sont également menées par un grand nombre d'écoles à la fois auprès des diplômés et des employeurs dans un objectif d'évolution de l'enseignement et d'adéquation aux besoins des entreprises. Elles sont réalisées soit de manière ponctuelle, soit sous forme d'observatoire permanent de l'emploi.

Dans l'un ou l'autre cas, les écoles utilisent ces enquêtes pour obtenir des informations sur l'adéquation de leur formation.

Les diplômés sont sollicités pour donner leur point de vue sur d'une part, l'importance dans leur travail et d'autre part, l'apport qu'ils en ont eu dans leur formation, de thèmes que l'on peut synthétiser selon les catégories suivantes :

- connaissances fondamentales
- connaissances appliquées et technologiques
- connaissances socio-économiques
- langues
- formation humaine
- enseignements spécialisés
- compétences transversales telles que gestion de projet, capacité à travailler en équipe, à innover, vision globale des problèmes complexes, aptitude à la prise de décision et à l'autonomie, capacité à rechercher des informations ...

CRITERE 2 : Un projet d'école

L'école a-t-elle élaboré un projet de référence (projet d'école, d'entreprise...) clarifiant les items suivants : missions, valeurs, orientations à moyen terme ?

	1999-2000	1998-1999
Pas de projet	5%	14%
Projet prévu	19%	5%
Projet existant et outil de référence mais peu connu	14%	23%
Projet existant et utilisé dans le cadre d'une politique claire	52%	55%
Non répondu	10%	3%

⇒ **Note de synthèse réalisée à partir des compléments d'information fournis dans l'enquête :**

Nous avons demandé aux écoles de nous fournir leur projet de référence : en effet, l'année passée, 55% des écoles déclaraient avoir un projet existant dans le cadre d'une politique claire et il nous a paru important de comprendre ce que recouvre chez chacun cette notion de projet et de dégager des éléments communs à l'ensemble des projets.

Qu'est-ce qu'un projet d'école ?

Il peut prendre plusieurs formes : des réflexions collectives au travers des travaux de groupe, une charte ou document faisant apparaître clairement : les missions ou finalités, l'ambition visée, les valeurs, les stratégies et les plans d'actions, la mise en œuvre de plans d'actions et d'un plan de communication.

En pratique, nous avons eu connaissance cette année de 7 projets d'école, dont 3 étaient en cours d'élaboration ou de reprise.

Qu'en ressort t'il ?

Derrière ce terme de projet, nous avons découvert aussi bien des démarches stratégiques que des énonciations d'orientations, ou encore quelques "*projets*" assez complets. C'est dire aussi qu'en majorité le moyen terme est mieux représenté que le long terme. Notons également que le terme *projet* est parfois assimilé au projet d'éducation ou au projet pédagogique.

L'identité de chaque école est d'abord liée à une formation d'étudiants, en relation avec des mondes sociaux ou professionnels (adaptation à l'environnement spécifique professionnel que ce soit celui de l'entreprise et de l'industrie ou du service public).

Des valeurs sont mentionnées telles que : "*l'ingénieur humaniste*" ou "*citoyen*" ou "*l'esprit critique et constructif*" qui relèvent de l'éducation au sens large. Enfin dans chaque projet, sont évoquées comme partie intégrante de la vocation de l'école aussi bien la formation initiale, continue ou professionnelle, que la recherche et ses laboratoires.

Si l'ambition des écoles se manifeste souvent par la volonté d'occuper une position de leadership, deux projets plus intéressants mettent en avant une volonté de synergie entre établissements, en s'appuyant sur un ancrage territorial.

A noter l'adhésion à un certain nombre de réseaux qui permet d'avoir une reconnaissance au niveau national voire international.

Alors que les valeurs d'humanisme et de citoyenneté sont développées auprès des élèves elles semblent peu prises en compte au niveau des personnels permanents qui ne paraissent pas suffisamment associés à l'élaboration du projet.

La préoccupation en matière d'international est très présente dans tous les projets : deux langues étrangères obligatoires, une expérience de plusieurs mois à l'étranger obligée pour chaque étudiant ou les dispositifs INSA d'accueils des étudiants étrangers.

Les raisons invoquées sont : vivre un changement culturel d'importance, se préparer à exercer son métier en Europe, vouloir exporter ou rentabiliser un savoir-faire en formation, sont les principales raisons mises en avant, avec en toile de fond la mondialisation des échanges, des techniques et des sciences.

Dans près de la moitié des projets émerge le souhait de faire évoluer la pédagogie, notamment par la formation des enseignants rendue nécessaire par l'introduction de nouvelles technologies.

Par ailleurs un projet insiste sur la nécessité d'impliquer davantage les professionnels d'entreprises dans l'enseignement. Cette orientation en matière de pédagogie va sans doute susciter l'apparition de lieux de ressources spécifiques, comme l'envisage l'un des projets.

En conclusion

Ce bref survol est tout à fait insuffisant. Il méritera d'être poursuivi par une réflexion au sein de l'AGERA. Une impression pour finir : un fort dynamisme dans les actions et un projet piloté surtout par l'extérieur : reste non élucidée, la conduite du changement avec l'adhésion active des personnels des établissements.

CRITERE 3 : Réflexion/action en matière d'entrepreneuriat

Existe-t-il une politique VOLONTARISTE visant à la création d'entreprise ou d'activité par les élèves, chercheurs ou enseignants ?

	1999-2000	1998-1999
Pas d'action	14%	27%
Des actions concrètes ou l'étude	57%	55%
Une politique donnant lieu à bilan	24%	18%
Un suivi statistique des créations ou reprises d'entreprises par catégories d'entrepreneurs (diplômés ou enseignants)	5%	0%

⇒ **Note de synthèse réalisée à partir des compléments d'information fournis dans l'enquête :**

La création d'activités suppose la rencontre d'une volonté d'entreprendre et d'un support de cette volonté, produit ou service présentant autant que possible un caractère innovant pour s'imposer sur le marché. Innovation et création sont donc les deux facettes de la démarche entrepreneuriale.

Par la puissance de leurs activités de recherche, par la qualité de la matière grise qu'elles drainent, les Grandes Ecoles constituent un formidable creuset d'innovation. Reste à renforcer le réflexe de la création.

Plusieurs démarches convergentes se développent, souvent en synergie entre écoles de cultures différentes. Les formations à la créativité ont été mises en place les premières, notamment dans les écoles d'ingénieurs, afin de stimuler la capacité des étudiants à « sortir du cadre » pour apporter des réponses à des questions apparemment insolubles.

Les démarches « entrepreneuriales » se multiplient depuis quelques années ; elles se présentent généralement comme une fusée à trois étages :

- une sensibilisation de l'ensemble des étudiants aux multiples facettes de la création d'activités
- une stimulation des « vocations », associée à une détection des initiatives les plus prometteuses
- un accompagnement des projets sélectionnés.

A Lyon, l'Ecole de Management a développé depuis plusieurs années un pôle de compétences reconnu en matière de création d'activités, le Centre des Entrepreneurs ; il n'est donc pas surprenant que l'EM Lyon soit associée aux démarches entrepreneuriales de la plupart des écoles d'ingénieurs de l'agglomération lyonnaise, qu'il s'agisse de l'INSA, de Centrale, de l'IPL, de CPE ou encore de l'ECAM. Dans ce contexte, l'EM et Centrale – en association avec les autres établissements d'enseignement supérieur de l'ouest lyonnais - développent ensemble un projet de « maison des entreprises » qui sera tout à la fois lieu de formation commun aux deux établissements dans le domaine de la création d'activités et espace d'éclosion de projets d'entreprises. L'ENTPE et l'Ecole d'Architecture de Lyon se sont, quant à elles, réunies pour développer conjointement leur démarche de création d'activités avec l'appui d'un consultant spécialisé.

En cohérence avec ce mouvement, les Grandes Ecoles ont, pour nombre d'entre elles, contribué à la création des deux incubateurs régionaux, CREALYS à Lyon et GRAIN à Grenoble, et y jouent un rôle déterminant, notamment en matière d'apports de projets.

La démarche entrepreneuriale des Grandes Ecoles, qui allie développement de l'innovation et esprit d'entreprise, se présente ainsi comme un puissant facteur de dynamisme et de rapprochement d'établissements de cultures différentes ; elle se situe donc naturellement au cœur des priorités de l'AGERA.

CRITERE 4 : Ouverture sociale et humanitaire

Les élèves et l'école sont-ils engagés dans des actions sociales et/ou humanitaires ?

	1999-2000	1998-1999
Non, marginalement, ou de façon ponctuelle	14%	23%
Actions pérennes et significatives	57%	45%
Une démarche permanente de l'école officiellement suivie par la direction	29%	32%

CRITERE 5 : Exigence d'un niveau en langues étrangères

L'école a-t-elle rendu obligatoire un niveau en langues étrangères pour l'obtention du diplôme ?

	1999-2000	1998-1999
Pas d'exigence ou pas respectée	14%	27%
Exigence pour une langue étrangère	52%	45%
Exigence pour deux langues étrangères	29%	27%
Non répondu	5%	1%

CRITERE 6 : Partenariat régulier avec les organismes

Existe-t-il des relations entre l'école et des organismes d'aide à la valorisation de la Recherche (ex: ANVAR) ?

	1999-2000	1998-1999
Régulières	62%	45%
Occasionnelles	33%	23%
Aucunes relations	0%	18%
Non répondu	5%	14%
<i>Relations à l'initiative de :</i>		
L'école	62%	45%
Les labos	52%	32%
Les chercheurs	43%	14%

Existe-t-il des relations entre l'école et des organismes d'aide aux entreprises (ex: CRITT, ARIST...) ?

	1999-2000	1998-1999
Régulières	55%	50%
Occasionnelles	33%	32%
Aucunes relations	5%	9%
Non répondu	5%	9%
<i>Relations à l'initiative de :</i>		
L'école	67%	55%
Des professeurs	43%	41%
Des étudiants	5%	5%
Des anciens	5%	0%
Des partenaires	24%	23%

CRITERE 7 : Domaines d'application de la démarche qualité

Avez-vous une démarche qualité appliquée ?

1999-2000	Aucune	En développement	Partielle	Totale	Non répondu
1- A l'enseignement	10%	38%	24%	24%	4%
2-Aux stages	5%	29%	43%	19%	
3- A la gestion de l'établissement	14%	33%	43%	5%	5%
4-A la gestion du personnel	10%	43%	38%	5%	4%

1998-1999	Aucune	En développement	Partielle	Totale
1. A l'enseignement	9%	27%	41%	23%
2. Aux stages	9%	32%	32%	18%
3. A la gestion de l'établissement	9%	36%	41%	5%
4. A la gestion du personnel	9%	36%	36%	9%

CRITERE 8 : Type de démarche qualité

Si la démarche qualité appliquée aux stages existe, merci de préciser comment elle s'organise.

1999-2000	
<i>A l'intérieur de l'école</i>	
Formation de tuteurs	19%
Préparation des projets	67%
Suivi en stage	71%
Assistance à rédaction	38%
<i>Auprès de l'entreprise</i>	
Formation de tuteurs	14%
Définition des projets	62%
Visites	67%
Rencontre des tuteurs	67%
Présence en soutenance	52%

CRITERE 9 : Préparation à la recherche d'emploi

L'école mène-t-elle des actions pour aider les élèves dans la recherche d'emploi ?

	1999-2000	1998-1999
Régulières (plus de 3 actions par an)	76%	82%
Ponctuelles (une à deux par an)	24%	18%
Pas d'action menée	0%	0%

Lorsqu'elles existent, ces actions sont-elles menées par l'entremise de :

	1999-2000	1998-1999
Cours par professeur	48%	64%
Conférences	81%	82%
Service emploi	67%	73%
Associations d'anciens	76%	73%
Autres (cabinets)	29%	27%

CRITERE 10 : Adaptation au marché de l'emploi

L'école vérifie-t-elle l'adéquation entre les compétences des diplômés et celles requises par les employeurs ?

	1999-2000	1998-1999
Régulièrement	67%	68%
Occasionnellement	24%	14%
Jamais	5%	18%
Non répondu	4%	0%

Lorsqu'elle vérifie cette adéquation, le fait-elle par :

	1999-2000	1998-1999
Conseil scientifique / administratif	57%	50%
Démarche qualité	10%	9%
Echantillon d'entreprises	48%	36%
Suivi / Association des anciens	24%	36%
Autres	29%	9%

CRITERE 11 : Flexibilité des contenus pédagogiques

Avez-vous la maîtrise du programme pédagogique ?

	1999-2000	1998-1999
Non (programme officiel non adaptable à l'initiative de l'école)	0%	5%
Oui	100%	95%

Si oui, la maîtrise du programme est-elle:

	1999-2000	1998-1999
Partielle (adaptation sur les contenus)	19%	14%
Totale (adaptation possible des contenus, temps, rythme, pédagogie)	73%	82%
Non répondu	5%	4%

CRITERE 12 : Elaboration d'un projet professionnel

Existe-t-il une réflexion (action) sur le projet professionnel des futurs diplômés ?

	1999-2000	1998-1999
Non	5%	14%
<i>Oui, avec les étudiants</i>	90%	82%
Par groupes	64%	50%
Individuellement	55%	50%
Avec des représentants du monde économique	45%	45%
<i>Oui, entre enseignants</i>	48%	41%
A l'initiative de la direction des études	29%	32%
En présence de personnalités externes	19%	23%

CRITERE 13 : Activités para-scolaires extérieures des futurs diplômés

Existe-t-il une politique d'encouragement des activités extérieures ?

	1999-2000	1998-1999
Non	10%	5%
Oui	90%	95%

S'il existe une politique d'encouragement des activités extérieures, ces dernières sont-elles :

	1999-2000	1998-1999
Inscrites dans le cursus	29%	23%
Inscrites et encadrées	29%	36%
Autorisées en dérogation d'absence	14%	14%
Autorisées et encouragées (mais sans bonification)	48%	50%
Partenaires extérieurs (bonifications pour l'étudiant)	10%	5%
Autres propositions		5%

CONCLUSION

Cette démarche « Indicateurs et critères de performance », qui demande un fort investissement de chaque école présente deux grands types de finalités, vis à vis de l'extérieur et vis à vis de l'intérieur :

- vis à vis de l'extérieur :

Pour nos bénéficiaires et partenaires, elle nous permet de rendre compte d'une situation actuelle en rapport avec leurs attentes (développement des relations internationales par exemple), de constater des variations à court terme qui permettent de nous situer dans notre environnement (salaire d'embauche ou durée de recherche d'emploi), de mettre en évidence des tendances lourdes sur plusieurs années.

- vis à vis de nos établissements :

Cette démarche nous permet de nous interroger sur nos pratiques au sein de chaque école et entre écoles, en s'appuyant sur un référentiel qu'il est possible de partager. C'est un véritable tableau de bord et outil de pilotage interne.

- sur le renforcement de cette démarche :

Le comité de pilotage a pris conscience cette année que pour assurer la validité de nos résultats, il fallait préciser les modalités d'élaboration et de calcul de certains ratios afin de pouvoir notamment comparer des années différentes. Cela implique aussi que nous devons garantir la traçabilité de nos pratiques.

De façon concrète, nous avons travaillé dans ce sens sur cinq indicateurs et quatre critères (cf page 5) .

Ce travail pour l'instant n'est pas achevé : il va se poursuivre et même probablement prendre une autre ampleur, car nous désirons mettre en place l'an prochain au niveau national une sensibilisation et une formation à cette démarche.

C'est pourquoi nous avons prévu de lancer un audit / proposition avant la fin de l'année, en ayant recours à un cabinet d'études extérieur, avec l'appui de la Région.